



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Le neuf avril deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe PRUD'HOMME, Maire.

Présents :

M. PRUD'HOMME Philippe, Maire
 M. BRUNET André, M. BOUIREK Azzdine, M. DI-UBALDO Vittorio,
 Adjoints au Maire.

M. CARRERA Yohann, M. CHMIELINSKI Jean, Mme CURTIUS Anick, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FERBUS Carine, M. LESOT Richard, M. PANISSET Didier, M. PELLOUX Joël, Mme REIGNIER Sylvie, Mme SEPET Laura,
 Conseillers Municipaux.

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Azzdine BOUIREK comme secrétaire de séance.

2024-03-08 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires : Affectation des résultats de fonctionnement 2023 du Budget annexe Eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire ayant donné lecture au Conseil municipal des résultats du compte administratif 2023 du budget Annexe Eau, expose qu'il y a lieu de les affecter au budget primitif 2024.

Il propose l'affectation suivante :

Résultat de fonctionnement à affecter au BP 2024	26 449.00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement de la section d'investissement (art 1068-excédents de fonctionnement capitalisés) 	
Report en section de fonctionnement (art 002-excédent antérieur reporté)	2 121.01 €
Solde d'exécution d'investissement à reporter au BP 2024	55 224.37 €
<ul style="list-style-type: none"> • Report en section d'investissement (art 001-Solde d'exécution de la section d'investissement - déficit) 	
Solde des restes à réaliser de 2023	0.00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de fonctionnement 2023 du budget Annexe Eau

Conseil Municipal n° 03
Délibération n° 2024-03-08

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 074-217402346-20240409-DEL_2024_03_08-DE



- **DIT** que le résultat de fonctionnement du Compte Administratif 2023 du budget Annexe Eau est affecté au budget primitif Eau 2024 de la façon suivante :

- **Report en section de fonctionnement**..... **28 570.01 €**
(art 002-excédent reporté)

- Nombre de votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Le Secrétaire de séance
Azzdine BOUIREK

Pour extrait conforme,
Le 10 avril 2024



Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME